

Déclaration de la SOGC à propos de la tendance sur les médias sociaux concernant l'auto-retrait d'un dispositif intra-utérin

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) appuie le choix en matière de reproduction pour tous les Canadiens, ce qui inclut notamment la capacité de choisir, d'obtenir et d'utiliser librement la méthode contraceptive de son choix, ainsi que d'interrompre une méthode contraceptive.

Bien que l'on ait signalé des cas où des femmes ont retiré elles-mêmes leur dispositif intra-utérin (DIU), la SOGC recommande que les personnes qui souhaitent cesser d'utiliser leur DIU (ou implant contraceptif) consultent un fournisseur de soins de santé afin d'éviter les complications potentielles qui pourraient survenir lors de l'auto-retrait, de s'assurer que le retrait est sécuritaire et de discuter des choix futurs en matière de contraception, le cas échéant.

Puisqu'il y a beaucoup de renseignements médicaux erronés sur les médias sociaux, la SOGC encourage toute personne ayant des questions sur sa santé et ses choix en matière de contraception à consulter un fournisseur de soins de santé. Nous souhaitons également rappeler aux personnes qui créent du contenu pour les médias sociaux de faire attention aux images et aux renseignements qu'elles divulguent, et de penser à leur sécurité personnelle et virtuelle avant de publier des images et des vidéos d'elles-mêmes.

L'accès rapide à tous les services de contraception, notamment la pose et le retrait d'un DIU ou d'un implant contraceptif, doit être une priorité pour les fournisseurs de soins de santé et les responsables des politiques.